

Département du Cantal  
Arrondissement d'Aurillac  
Canton de Saint-Paul-des-Landes

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES  
(Cantal)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 16 avril 2026  
N°DEL\_2026\_023**

Nombre de conseillers en exercice : 19	Présents : 17	Représentés : 2	Votants : 19
--	---------------	-----------------	--------------

Date de la convocation : 09 avril 2026	Date d'affichage : 09 avril 2026
--	----------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire.**

**Etaient présents** : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, BAPST Bernadette, MURAT Frédéric, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, FRESQUET Christelle, PAQUIN Christine, DELOM Florence, LE PAGE Franck, LEGOUT Cécile, LHERM Emilie, MAX Alexandre.

**Etaient absents** : ESPALIEU Aline représentée par Cécile LEGOUT, VABRE Fabien représenté par Jean-Luc DONEYS.

**Madame Cécile CHARBONNEL** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Objet – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 – Budget principal**

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2025, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 739 450,19 €,

**Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme il suit :**

<b>Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2025</b>	739 450.19 €
---	--------------

INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution au 31/12/2025 :	- 436 243.04 €
Résultats reportés 2024 :	- 46 091.19 €
Solde des restes à réaliser :	59 913.67 €
Affectation obligatoire : Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (compte 1068)	<b>422 420.56 €</b>
<b>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</b>	<b>317 029.63 €</b>

Après délibération, la proposition est approuvée par 19 voix Pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Cécile CHARBONNEL

Le Maire

Jean-Luc DONEYS

